

Environnement | A la Chapelle Gonaguet, l'ancienne décharge va devenir une centrale solaire



La ville de Périgueux, propriétaire d'un vaste terrain sur la Chapelle-Gonaguet, va installer sur une ancienne décharge, fermée en août 1996, une centrale solaire. 35 100 panneaux photovoltaïques vont être réalisés, pour une puissance de 14,7 Mwc. Les travaux débutent à partir de ce lundi pour une mise en service prévue au printemps 2020. A terme, la centrale devrait produire 18 000 MWh, soit la consommation de 6300 foyers périgourdins hors chauffage. Ce projet est monté en collaboration avec la société Urba solar, la ville de Périgueux et la commune de la Chapelle Gonaguet avec l'agglomération.

Alain Le Pape, l'ancien maire de La Chapelle Gonaguet est un homme heureux : sa commune située près de Périgueux ne sera plus surnommée la Chapelle la Poubelle. De 1973 à l'été 1996, un vaste terrain au lieu dit Lansinade a accueilli les déchets ménagers de la ville préfecture : 15 mètres d'ordures s'entassaient sous la végétation. Ce site dont la ville de Périgueux est propriétaire va accueillir une centrale solaire sur 16,34 hectares. "Lorsqu'Alain le Pape est venu me voir, ce projet m'a plu. Nous voulions faire quelque chose pour accélérer la transition énergétique. La lutte contre le changement climatique est inscrite dans notre projet de mandature, précise Antoine Audi, le maire de Périgueux, lors d'une visite sur le site effectuée le 23 août. Il a fallu près de trois ans et de nombreuses études et de collaborations avec les services de l'état pour faire aboutir ce projet. Aujourd'hui, c'est chose faite : le chantier de la réalisation des 35100 panneaux photovoltaïques débute ce lundi 26 août et la mise en service est prévue pour le printemps 2020. La construction et la conception de la centrale solaire a été confiée à la société Urba solar, basée à Montpellier. "La centrale développera une puissance de 14,7 Mwc. On atteindra 18000 MWh par an, soit la consommation énergétique de 6300 foyers périgourdins hors chauffage, précise le maire de Périgueux. La ville de Périgueux n'investit pas un euro dans le projet mais devrait toucher 150 000 euros, lors de la première année d'exploitation et par la suite 50 000 euros de loyers par an par Urbasolar. La commune de la Chapelle Gonaguet devrait toucher 25 000 euros, comprenant un loyer et des taxes.

Financement participatif

"C'est un projet remarquable d'un point de vue environnemental, grâce au maintien écologique des milieux naturels sur le site, il oeuvre à l'atteinte des objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre et de déploiement des énergies renouvelables. C'est un bel exemple de réhabilitation de décharge avec une cohabitation

réussie avec énergies renouvelables et biodiversité. On a conservé la partie forestière et on a préservé une zone humide" souligne Julien Picart, le responsable de développement d'Urbasolar, qui mène d'autres projets en Dordogne, comme à Faux en Bergeracois ou à Saint-Laurent des Hommes. La société Urbasolar va investir 12,8 millions d'euros dans le projet. Il fera l'objet d'une campagne de financement participatif à hauteur de 700 000 euros, ouverte aux résidents de la Dordogne et des départements limitrophes. "Cela permettra un placement sûr pour les citoyens," poursuit Julien Picart.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 26/08/2019

[Url de cet article](#)